ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

radio

Question écrite n° 97790

Texte de la question

Mme Brigitte Allain attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les difficultés prévisibles des radios associatives locales. L'importance de la radiodiffusion associative locale et de ses missions en complémentarité avec le service public est reconnue. En effet les radios locales jouent un rôle clé en faveur du lien social, de la communication de proximité et de diversité culturelle. Or celles-ci vont connaître des difficultés liées à la baisse de leur financement public (baisse de plus de 18 % depuis 2 ans). Le Syndicat national des radios libres a formulé deux propositions précises pour anticiper sur ces difficultés en 2016 et en 2017 : une dotation supplémentaire d'un million d'euros du Fonds de soutien à l'expression radiophonique dès 2016, ceci afin d'éviter les licenciements ; une dotation de 32 millions d'euros pour 2017. Elle aimerait savoir quels engagements seront pris par son ministère pour satisfaire à ces propositions.

Texte de la réponse

Le ministère de la culture et de la communication porte une attention toute particulière au tissu exceptionnel de radios associatives dont la France est riche. Chaque année, près de 700 radios associatives bénéficient du soutien du FSER, qui représente en moyenne 40 % de leurs ressources. L'action culturelle au plus près des territoires est une priorité, et les radios associatives jouent un rôle central en la matière. Que ce soit dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ou dans les campagnes, leur mission de communication sociale de proximité contribue, souvent de façon décisive, au renforcement du lien social. C'est pourquoi, dans le projet de loi de finances 2017, malgré le contexte particulièrement contraint des finances publiques, le ministère de la culture et de la communication veillera à ce que le FSER bénéficie d'une dotation augmentée, afin de marquer la volonté du Gouvernement de favoriser le développement d'un dispositif qui a fait ses preuves et de soutenir l'économie parfois fragile de ces acteurs, dont la contribution au pluralisme du paysage radiophonique est essentielle.

Données clés

Auteur : Mme Brigitte Allain
Circonscription : Dordogne (2e circonscription) - Non inscrit
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 97790
Rubrique : Audiovisuel et communication
Ministère interrogé : Culture et communication
Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 19 juillet 2016, page 6756
Réponse publiée au JO le : 13 septembre 2016, page 8154